

QUI ?

Ce cas d'usage est à destination du :

- Directeur d'école ;
- Professeur des écoles (enseignant du premier degré)

Conditions :

- S'il existe au moins un autre bilan que celui affiché.

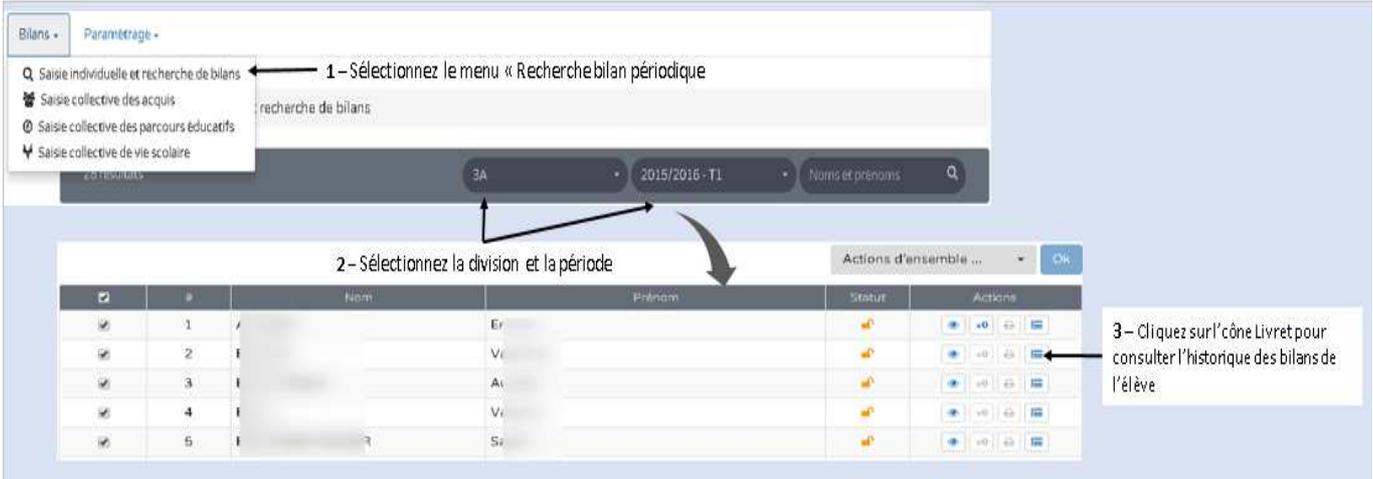
QUOI ?

Consulter quel que soit la scolarité, l'établissement et l'académie d'origine ainsi que la périodicité de la classe :

- Les bilans des classes passées; dans le même établissement ou d'un autre établissement de l'académie ;
- Les autres bilans des périodes passées de l'année scolaire en cours.

COMMENT ?

Depuis le menu Bilans / Recherche bilan périodique, l'utilisateur accède, élève par élève, aux bilans des périodes et des années passées, qu'ils soient à l'état verrouillé ou pas.



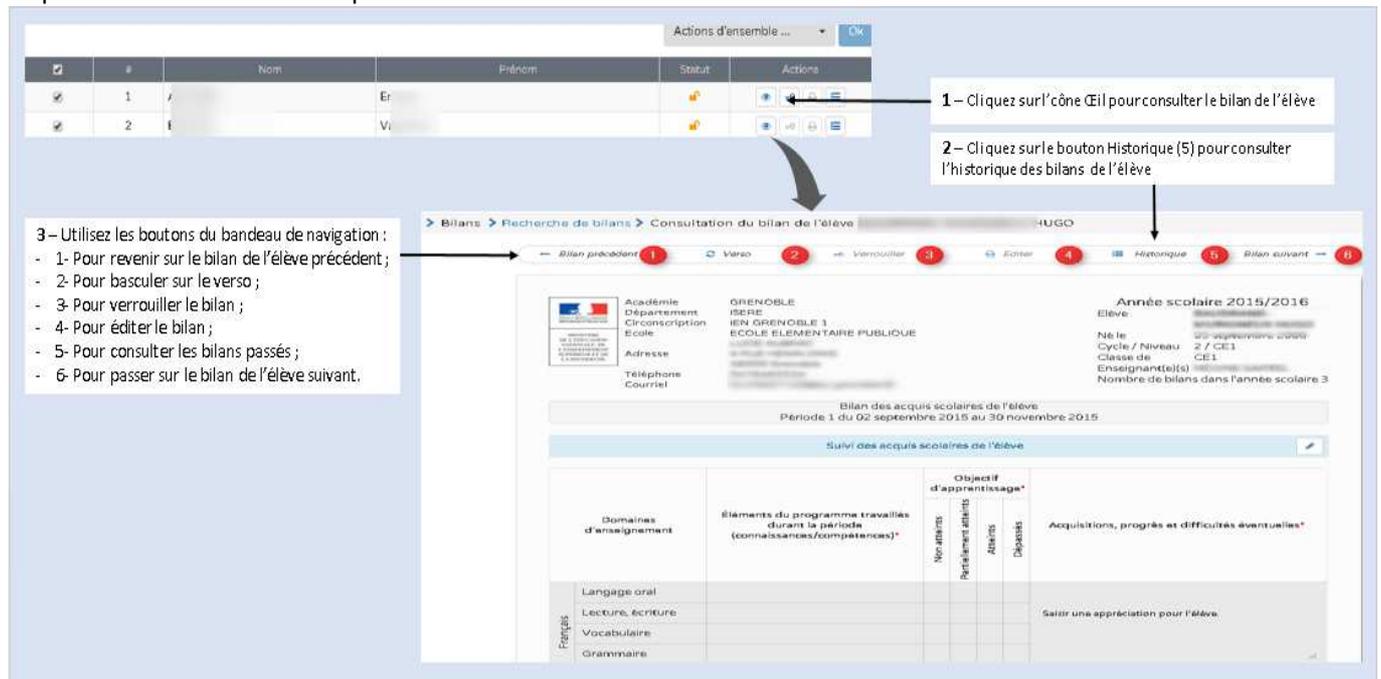
1 – Sélectionnez le menu « Recherche bilan périodique »

2 – Sélectionnez la division et la période

3 – Cliquez sur l'icône Livret pour consulter l'historique des bilans de l'élève

<input type="checkbox"/>	#	Nom	Prénom	Statut	Actions
<input checked="" type="checkbox"/>	1		Er		
<input checked="" type="checkbox"/>	2		Vi		
<input checked="" type="checkbox"/>	3		Al		
<input checked="" type="checkbox"/>	4		Vi		
<input checked="" type="checkbox"/>	5		Se		

Depuis la consultation élève par élève:



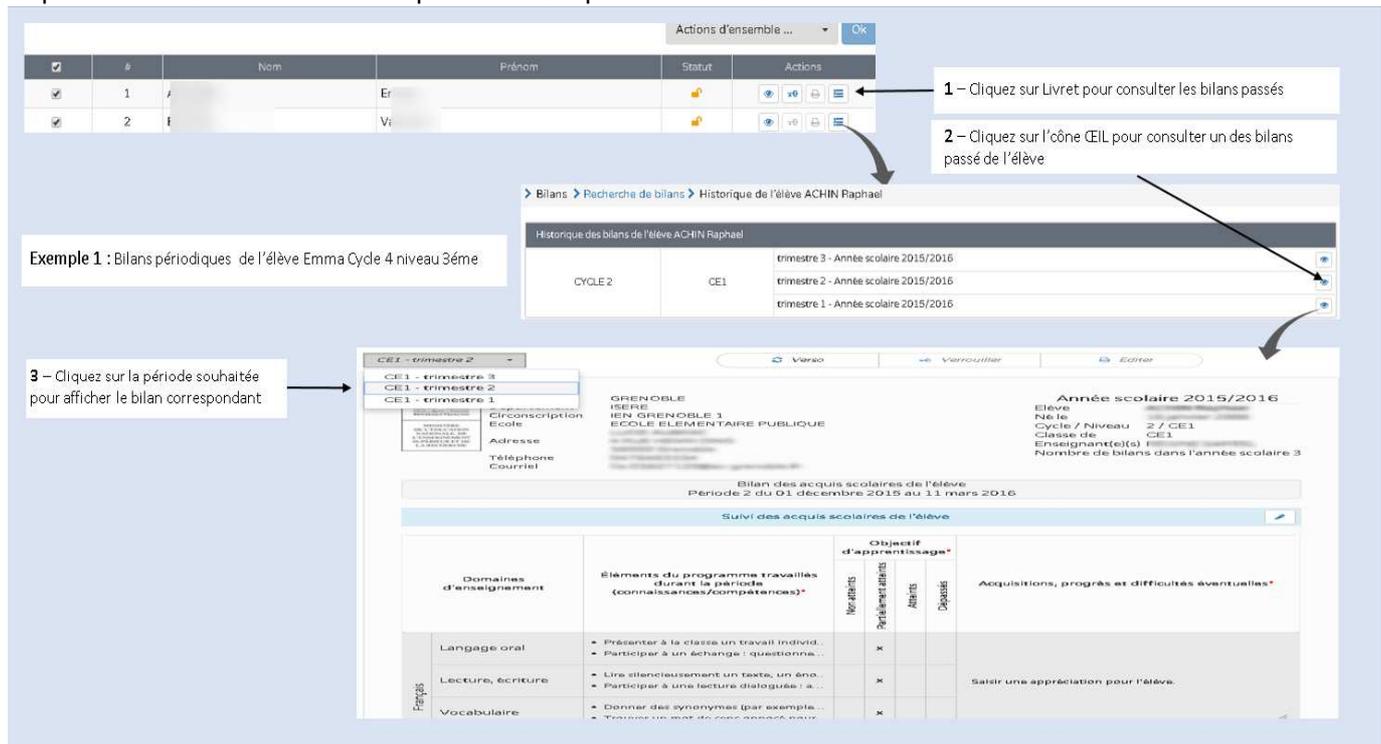
1 – Cliquez sur l'icône CEIL pour consulter le bilan de l'élève

2 – Cliquez sur le bouton Historique (5) pour consulter l'historique des bilans de l'élève

3 – Utilisez les boutons du bandeau de navigation :

- 1- Pour revenir sur le bilan de l'élève précédent ;
- 2- Pour basculer sur le verso ;
- 3- Pour verrouiller le bilan ;
- 4- Pour éditer le bilan ;
- 5- Pour consulter les bilans passés ;
- 6- Pour passer sur le bilan de l'élève suivant.

Depuis la consultation de l'historique des bilans passés de l'élève :



1 – Cliquez sur Livret pour consulter les bilans passés

2 – Cliquez sur l'icône CEIL pour consulter un des bilans passés de l'élève

Exemple 1 : Bilans périodiques de l'élève Emma Cycle 4 niveau 3ème

3 – Cliquez sur la période souhaitée pour afficher le bilan correspondant

Questions / Réponses

 **Qui peut consulter les bilans des périodes du livret LSUN?**

- Le directeur d'école ;



Passer en mode accessible

Cette application est en accessibilité niveau A

	Livret Scolaire Unique Numérique	Version 16.2
	Fiche 22 - 1D_Consulter l'historique des bilans	

- L'enseignant du premier degré.



Quels sont les bilans consultables par l'utilisateur ?

- Si l'élève est en 1ère année du cycle :
 - Tous les bilans périodiques du cycle précédent ;
 - Tous les bilans périodiques de l'année en cours.
- Sinon, pour les années 2 et 3 d'un cycle :
 - Tous les bilans périodiques du cycle en cours uniquement.

Exemples :

Si l'élève est en CM1 (1ère année du cycle 3, alors l'utilisateur accède aux :

- bilans périodiques du cycle 2 (CP, CE1 et CE2) ;
- bilans périodiques de l'année en cours CM1.

Si l'élève est en 6ème (3ème année du cycle 3), alors l'utilisateur accède aux :

- Tous les bilans périodiques du cycle 3 (CM1, CM2)
- Tous les bilans périodiques de l'année en cours (6ème)

Si l'élève est en 5ème (1ère année du cycle 4), alors l'utilisateur accède aux :

- Tous les bilans périodiques du cycle 3 (CM1, CM2 et 6ème)
- Tous les bilans périodiques de l'année en cours (5ème)

